2009/1073 - Approbation d'une convention cadre entre la Ville de Lyon et l'Association Kao Konnection (Direction des Affaires Culturelles - Service Spectacles Vivants) (BMO du 05/01/2009, p. 0034)

Rapporteur: M. KEPENEKIAN Georges

M. KEPENEKIAN Georges, rapporteur : Avis favorable de la Commission sur cette proposition de convention entre le Kao Konnection et la Ville de Lyon pour une durée d'un an qui fait suite à une première convention de 2003 à 2006, renouvelée en 2006. Nous l'avons doté pour un an, le temps de pouvoir travailler à préciser le contour de notre coopération à venir et également avec les autres collectivités. Avis favorable de la Commission.

M. DELACROIX Pierre : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, les Musiques Actuelles, que vous connaissez bien Monsieur le Maire, puisque je crois que pendant la campagne municipale, vous avez montré que vous étiez un adepte de ces musiques qui jouent un rôle clé dans le développement des métropoles, car elles sont un vecteur d'image, d'attractivité, de dynamisme et de cohésion sociale.

Elles relèvent autant des questions politiques, sociales et économiques, que culturelles et artistiques.

En tant que phénomène de société et en tant que domaine artistique, elles devraient être traitées au même titre que les arts nobles ou la musique classique.

Les musiques actuelles représentent de nombreux styles musicaux : le rock, les musiques électroniques, le rap, le reggae, le jazz, la chanson, et bien d'autres encore.

Elles englobent diverses activités, qui sont autant de métiers différents : musiciens, producteurs de concerts ou de festivals, production discographique, label, studio de répétition et d'enregistrement, tourneur, édition...

A Lyon, et c'est une chance, le secteur des musiques actuelles est constitué d'un riche vivier, tant au niveau qualitatif que quantitatif. Un seul chiffre, il existe sur l'agglomération plus de 50.000 musiciens, qu'ils soient professionnels ou amateurs.

Les musiques actuelles bénéficient aujourd'hui d'aides diverses : l'Etat, les Régions, les Départements et bien sûr, les villes.

Les villes sont et doivent être des acteurs politiques majeurs en faveur des musiques actuelles. Ce sont elles qui devraient être en première ligne et assurer la coordination des moyens.

Lyon est la deuxième ville de France et doit prendre sa place dans la politique en faveur des musiques actuelles. Je pense que la Ville

de Lyon pourrait mener une politique encore plus volontariste, comme elle l'a fait pour les musiques électroniques.

Lyon est effectivement devenue une des capitales européennes de l'électro, via les Nuits sonores, mais malheureusement ce Festival ne dure qu'une semaine.

Les lieux de diffusion et de promotion de la scène régionale sont nettement insuffisants par rapport à la demande des nombreux groupes existants.

Il existe à Lyon un certain nombre de structures, dont le KAO, situé dans le 7^e arrondissement, avec sa salle de concert de 600 places.

Le KAO s'est doté, entre autres, de trois missions prioritaires :

- diffuser une programmation musicale éclectique et tout au long de l'année ;
 - participer à la mise en lumière des artistes et des projets ;
 - être un lieu de vie et d'échange entre les populations.

Le KAO, en 2008, a réalisé 90 concerts, avec 425 artistes, dont 51 % d'artistes locaux, et accueilli près de 30.000 visiteurs. C'est 20 % de la diffusion des musiques actuelles sur Lyon.

Malgré cette activité, ses dirigeants, vous le savez, sont très inquiets, car cette structure est déficitaire. Un soutien fort de la Ville de Lyon est pour eux essentiel. Il doit être, et j'ai bien peur que ce ne soit pas le cas, à la hauteur des enjeux.

Lyon a besoin du KAO pour ces artistes et il serait regrettable pour notre Ville que ce lieu devenu mythique, ne puisse poursuivre ses missions.

Je vous remercie.

M. KEPENEKIAN Georges, Adjoint : Monsieur le Maire, je vais répondre très brièvement. Je remercie en tout cas M. Delacroix pour son propos, qui vient en soutien à toute notre politique des musiques actuelles.

Je rappelle, ce que j'avais fait précédemment, que nous sommes passés au cours du dernier mandat, de 150.000 € à plus d'un million d'euros de subvention, pour soutenir les musiques actuelles, donc je ne pense pas que nous soyons très en retard.

Mais, il apparaît également qu'il y a besoin de repenser, restructurer tout le secteur -à la demande des groupes eux-mêmes-regroupés au sein du CEMAL. Nous avons engagé avec eux un travail en

profondeur, y compris avec le Ninkasi Kao, mais aussi avec les autres partenaires, je parle de la DRAC et des autres collectivités, pour essayer d'avoir une politique cohérente, encore plus efficace dans un secteur qui est pour partie en difficulté. En tout cas, la volonté de la Ville est bien de soutenir ce lieu : ce que nous avons fait, comme vous avez pu le constater. Donc, merci de votre soutien à nos côtés, pour, tous ensemble, soutenir ce travail.

Mais, tout cela ne peut pas se faire non plus à n'importe quel prix. Je vous rappelle que nous avons aussi à contrôler nos subventions et qu'il y a un équilibre à maintenir. Donc, soyez assuré que nous aurons l'occasion d'en reparler dans les mois qui viennent.

M. LE MAIRE: Merci Monsieur Delacroix pour votre intérêt pour les musiques actuelles, mais vous illustrez quand même un peu ce que je disais tout à l'heure dans le vote du budget primitif.

Nous passons la subvention du KAO de 60.000 à 80.000 € : c'est une augmentation quand même tout à fait substantielle! Et vous nous dites : « Ce n'est pas assez! » Alors de deux choses l'une : soit vous nous proposez des économies dans d'autres domaines et dans ce cas-là, comme j'aime les propositions concrètes, vous me les faites savoir ; soit lorsque nous votons le budget, vous votez avec nous, parce que vous pensez qu'il faut augmenter un petit peu les subventions aux différents acteurs de la vie culturelle, sportive et économique de la Ville de Lyon.

Moi, je vous assure qu'aujourd'hui le Ninkasi Kao est très bien traité, avec une augmentation de près de 30 % de leur subvention, alors qu'effectivement, comme vous l'avez vu tout à l'heure, l'augmentation globale des subventions est de + 0,4 %. Donc, il faut rester à mon avis, dans des choses raisonnables ou alors cela veut dire que nous ne pouvons pas gérer les finances de la Ville.

Voilà, je vous remercie de votre intervention, mais sur les musiques actuelles, je suis d'accord avec vous, c'est effectivement une pépinière de jeunes talents.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)